

Règlement du concours Recticel Insulation

Gagnez une pendaison de crémaillère (campagne Time to feel good inside)

1. La participation au concours « Gagnez une pendaison de crémaillère » est réservée à toutes les personnes physiques majeures domiciliées en Belgique.
2. Le concours est organisé par Recticel s.a., avenue des Olympiades 2, 1140 Bruxelles, division Recticel Insulation, dont le siège d'exploitation est établi Zuidstraat 15 à 8560 Wevelgem.
3. Le concours commence le jeudi 15 février 2018 (00 h 00) et se termine le samedi 30 juin 2018 (24 h 00).
4. Le prix est une pendaison de crémaillère en Belgique d'une valeur de 2.000 €. Un traiteur professionnel se chargera de la nourriture et des boissons, pour maximum 40 personnes, et un D.J. professionnel, de la musique. Cette pendaison de crémaillère se déroulera au domicile du gagnant (constructeur ou rénovateur), à l'adresse du poseur professionnel ou au point de vente. L'eau et l'électricité devront être disponibles à cette adresse. Si la pendaison de crémaillère a lieu dans un point de vente de bricolage ou sur un chantier sûr, il faudra absolument l'accord écrit des propriétaires, des représentants légaux et/ou du coordinateur de sécurité. La pendaison de crémaillère doit avoir lieu entre le 1^{er} août 2018 et le 31 octobre 2018. Le jour exact et la réalisation concrète de la pendaison de crémaillère seront déterminés en accord avec le gagnant au plus tard le 31 août 2018. Le prix n'est pas échangeable contre de l'argent liquide ou d'autres avantages en nature.
5. Dans la mesure la plus large permise par le droit applicable, Recticel n'est pas responsable d'éventuels accidents lors de la pendaison de crémaillère. Recticel ne peut être tenue responsable d'aucune forme de nuisances (sonores) et/ou dégâts matériels ou personnels subi par le gagnant et/ou les participants de la pendaison de crémaillère, résultant de cette dernière.
6. La participation à ce concours est soumise à l'obligation d'achat suivante de panneaux d'isolation Recticel :
 - particuliers (constructeurs ou rénovateurs) : minimum 50 m².
 - poseurs professionnels : minimum 150 m².Le gagnant doit pouvoir présenter une ou plusieurs factures d'achat datant de la période entre le lundi 1^{er} janvier 2018 et le samedi 30 juin 2018. Cette/ces facture(s) d'achat sera/seront réclamée(s) aux gagnants. Si le gagnant n'est pas en mesure de présenter ses factures d'achat ou qu'elles ne satisfont pas aux conditions, il sera automatiquement exclu du concours. Un nouveau gagnant sera alors choisi.
7. La participation n'est possible que sur le site Internet www.recticelinsulation.be. L'inscription sera effective si et dès que toutes les informations demandées ont bien été fournies (champs de saisie de la page d'accueil du concours) et qu'un message de confirmation a été affiché. Les réponses ou les envois tardifs ne seront pas pris en compte.

Pour valider leur participation au concours, les participants doivent répondre correctement à la question suivante :

Quel slogan trouve-t-on sur le logo de Recticel Insulation ?
feel good inside
your insulation
a good feeling inside

Une main d'enfant innocente tirera au sort les gagnants qui ont répondu correctement à cette question.

8. 8 gagnants seront désignés, remportant chacun une pendaison de crémaillère :
 - 1 particulier qui a posé lui-même l'isolation Recticel
 - 1 point de vente de bricolage
 - 1 particulier qui a fait poser l'isolation Recticel par un entrepreneur
 - 4 entrepreneurs
 - 1 point de vente pour professionnels.Tout participant n'a droit qu'à une seule participation au concours. La participation multiple d'une même personne entraîne automatiquement et sans notification préalable l'exclusion du participant du concours.
9. Recticel Insulation contactera personnellement les gagnants par téléphone et/ou par e-mail dans le courant du mois de juillet 2018. Si les gagnants ne réagissent pas à l'e-mail et/ou à l'appel téléphonique de Recticel Insulation dans les 7 jours, un nouveau gagnant sera choisi. Le premier gagnant ne pourra alors plus réclamer son prix, puisque celui-ci aura été remis à un autre participant.
La date et le nombre de personnes (maximum 40) de la pendaison de crémaillère seront convenus en concertation avec Recticel Insulation.
10. Les gagnants acceptent que Recticel Insulation fasse ou fasse faire des photos et/ou des vidéos lors de la pendaison de crémaillère. Recticel Insulation n'accorde aucune compensation complémentaire pour cela. En autorisant la pendaison de crémaillère, le gagnant accepte formellement que Recticel Insulation enregistre, présente, communique et reproduise le matériel visuel, y compris la représentation de personnes présentes à la pendaison de crémaillère, à toutes fins de communication possibles en ligne et hors ligne (notamment le site Internet, les lettres d'information numériques et en papier, le compte YouTube, Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn de Recticel Insulation) relatives aux produits Recticel Insulation et que Recticel communique le prénom et le domicile du gagnant.
11. Le règlement du concours est disponible sur le site Internet de l'organisateur (www.recticelinsulation.be) ou peut être envoyé à toute personne qui en fait la demande par courrier à Recticel Insulation, Zuidstraat 15 à 8560 Wevelgem et qui joint à sa demande une enveloppe adressée et suffisamment affranchie. À l'exception de l'envoi du présent règlement, aucune correspondance ou autre communication ne sera effectuée concernant le concours ou le présent règlement.
12. Recticel peut modifier à tout moment le présent règlement en mentionnant cette modification sur son site Internet.
13. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de modification ou d'annulation du concours pour cause de force majeure.
14. Recticel s.a. traitera les coordonnées de manière strictement confidentielle et dans le respect de la vie privée (loi du 08/12/1992). Chaque participant marque son accord avec la Privacy Policy de Recticel (<https://www.recticelinsulation.com/be-fr/declaration-de-confidentialite>).

15. La participation à ce concours implique l'acceptation de toutes les conditions du présent règlement, ainsi que de toutes les décisions prises par Recticel en rapport avec le concours.
16. Le présent règlement du concours est exclusivement soumis au droit belge.
